

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU JURA**

# **Statistiques annuelles de la détention des chiens dangereux dans le Jura**

**2000-2013**

Versement de la Préfecture du Jura  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de la réglementation et de la vie démocratique

**(2724W)**

*0,45 m.l.*

Bordereau de versement rédigé à la Préfecture du Jura

mis en forme et complété par Teddy VUILLOT  
assistant de conservation  
et

Patricia GUYARD  
directrice des Archives départementales du Jura

Montmorot, 2022

## **BREVE PRESENTATION**

Ce versement, coté 2724W et comportant 0,45 mètre linéaire de documents, a été réalisé le 23 mai 2022 aux Archives du Jura par le bureau de la réglementation et de la vie démocratique de la Préfecture du Jura, rattaché à la Direction de la citoyenneté et de la légalité. Il comporte des dossiers relatifs à un aspect spécifique de la réglementation exercée par le Préfet, à savoir la détention des chiens dangereux.

Le présent versement comporte des dossiers statistiques constitués entre 2000 et 2013 dans le cadre de la réglementation qui entoure la détention de chiens susceptibles d'être dangereux et appartenant aux deux catégories définies par l'arrêté du 27 avril 1999 du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, à savoir : les chiens d'attaque (1<sup>e</sup> catégorie) et les chiens de garde et de défense (2<sup>e</sup> catégorie). Avant l'obtention du droit de posséder ces chiens, les futurs propriétaires doivent obligatoirement être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de la commune, après la constitution d'un dossier administratif comprenant notamment des pièces justifiant l'identification du chien, l'attestation de vaccination antirabique, l'assurance en responsabilité civile pour le propriétaire ou le détenteur du chien, l'attestation de stérilisation pour les chiens de 1<sup>e</sup> catégorie, ainsi qu'une attestation d'aptitude et une évaluation comportementale mises en place par la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux.

Les dossiers du versement contiennent les statistiques trimestrielles relatives à la détention des chiens dangereux dans le Jura, réalisées à partir des déclarations faites en mairie, ainsi que plusieurs typologies documentaires selon les années conservées (procès-verbaux de gendarmerie dans le cadre de procédure d'enquête préliminaire, listes des infractions relevées, etc.). Ce versement étant le premier de ce genre en provenance du bureau de la réglementation de la Préfecture, une conservation intégrale des dossiers a été décidée avant un éventuel échantillonnage annuel ou sélectif au gré de prochains versements potentiels en la matière. De plus, le choix d'une conservation définitive est justifié par l'apport des dossiers sur le plan sociologique et leur potentielle exploitation en particulier sur les propriétaires et détenteurs des chiens dangereux.

Ces documents sont librement communicables selon la législation en vigueur, excepté les procès-verbaux de gendarmerie (enquêtes préliminaires) dont le délai de communicabilité est porté à 75 ans.

## INVENTAIRE

Cote	Intitulés	Dates	Communicabilité	Observations
	<b>Statistiques annuelles de la détention des chiens dangereux dans le Jura</b>	2000-2013	<b>Immédiate</b> (sauf <b>75 ans</b> pour les PV de gendarmerie)	
<b>2724W1</b>	<b>Année 2000</b> : statistiques trimestrielles, procédure d'enquête préliminaire.	2000	PV : 2075	
<b>2724W2</b>	<b>Année 2001</b> : statistiques trimestrielles, courriers aux Procureurs de Dole et de Lons-le-Saunier, procédure d'enquête préliminaire.	2001	PV : 2076	
<b>2724W3</b>	<b>Année 2002</b> : statistiques trimestrielles, liste et réglementation, procédure d'enquête préliminaire.	2002	PV : 2077	
<b>2724W4</b>	<b>Année 2003</b> : statistiques trimestrielles.	2003		
<b>2724W5</b>	<b>Année 2004</b> : statistiques trimestrielles, liste et réglementation, procédure d'enquête préliminaire.	2004	PV : 2079	
<b>2724W6</b>	<b>Année 2005</b> : statistiques trimestrielles, statistiques de la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ).	2005		
<b>2724W7</b>	<b>Année 2006</b> : statistiques trimestrielles, procédure d'enquête préliminaire.	2006	PV : 2081	
<b>2724W8</b>	<b>Année 2007</b> : statistiques trimestrielles.	2007		
<b>2724W9</b>	<b>Année 2008</b> : statistiques trimestrielles, liste des infractions relevées.	2008		

Cote	Intitulés	Dates	Communicabilité	Observations
2724W10	Année 2009 : statistiques trimestrielles.	2009		
2724W11	<p>Année 2010 : statistiques trimestrielles, circulaire, liste des infractions relevées.</p> <p>Année 2011 : statistiques trimestrielles, arrêtés municipaux.</p> <p>Année 2012 : statistiques trimestrielles.</p> <p>Année 2013 : statistiques trimestrielles.</p>	2010-2013		